

Forêt paysanne et bois-énergie

La FD CUMA de Tarn-et-Garonne avait rassemblé autour d'elle, le 17 décembre à Vaissac, l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement de la filière bois-énergie locale. Dans la matinée, de nombreux intervenants ont apporté leur contribution pour une approche complète du sujet alors que l'après-midi était consacré aux démonstrations et expositions de matériels avec, au premier plan, la toute nouvelle déchiqueteuse de bois à alimentation par grappin qui vient conforter la production de plaquettes forestières. Une journée bien remplie qui a intéressé près de deux cents personnes.



Les CUMA sont actives

Il appartenait à Robert Pages, président de la CUMA d'accueil de Monclar de Quercy de situer les enjeux liés à l'exploitation énergétique de la forêt paysanne. Il se dit convaincu de la nécessité de s'engager dans la voie du bois-énergie, « la production d'énergie locale est une voie à investir pour les agriculteurs propriétaires de bois, à la recherche de revenus complémentaires ». Mais y mettait une condition : l'indispensable mécanisation du travail. Ce qui l'amène à définir le rôle des CUMA : « les

sources, rappelant que dans notre département, le taux de boisement est de 18,5% avec une surface boisée de 65 000 ha à 97% privée, appartenant à une multitude de propriétaires. L'absence la plus représentée est le chêne, suivi du robinier (acacia).

Il a ensuite fait un tour d'horizon des utilisations possibles : production de bois énergie (bûches, plaquettes forestières, granulés), de bois d'industrie et de bois d'œuvre, donné des notions de sylviculture en insistant sur l'intérêt de l'entretien et fait un rappel des réglementations afférentes à la forêt.



De G. à D. J. Hubel, R. Pages, P. Darbois, D. Ferré, J. Cros

CUMA doivent s'équiper pour permettre aux agriculteurs de partager les matériels les plus performants, comme c'est le cas avec la nouvelle déchiqueteuse ». Il allait plus loin en insistant sur la nécessité de « s'organiser pour être présent sur les projets de réseaux de chaleur collectifs ». Et délivrait un message à destination des élus : « la plaquette forestière ne peut rivaliser en coût avec les plaquettes issues des déchets (palettes, élagage), mais ces derniers ne peuvent à eux seuls assurer la suite du développement, c'est à nous d'être là ». Il terminait sur des perspectives, « il reste à s'organiser pour commercialiser les plaquettes ».

Reconsidérer

l'entretien des bois

Johann Hubel, du CRPF, a dressé un état des lieux des res-

sources à Nègrepelisse et à Laguépie ainsi qu'un projet de plateforme logistique bois-énergie à Nègrepelisse regroupant acteurs publics et privés. Le Pays Midi-Quercy envisage d'élaborer une charte forestière permettant d'appréhender la forêt dans ses différentes fonctions, économique, environnementale et sociale.

Une préoccupation ancienne

Jocelyn Cros, technicien de la Chambre d'Agriculture, rappelait le chemin parcouru depuis 1996 et la prise de conscience en Tarn-et-Garonne de l'intérêt du bois-énergie pour l'agriculture à partir de ce que faisait en Aveyron la CUMA de Rignac. Denis Ferré, président de la CUMA de Saint-Antonin revenait également sur les premiers pas du bois-énergie avec l'installation de la chaudière collective de Caylus et de sept chaudières individuelles. Et le pas qui vient d'être franchi au niveau de l'équipement avec la livraison de la déchiqueteuse de grosse capacité. Quant au futur, il appelait de ses vœux la constitution d'une filière dans laquelle les agriculteurs auront leur place.

La politique énergie des collectivités locales

Jacques Gayral, directeur du SDE qui, en complément de ses missions classiques, s'est doté d'un service de maîtrise de l'énergie au service des collectivités locales, expliquait qu'une étude avait été réalisée avec l'association Quercy Energies en vue d'analyser le potentiel existant à partir des déchets et de la forêt. Une réflexion qui va se poursuivre dans le cadre d'un GIP réunissant l'ensemble des acteurs de la filière bois-énergie. « Il faut que tout le monde y trouve son compte » concluait-il.

La mécanisation du travail

Bastien Cler, l'animateur machiniste de la FD CUMA, présentait les divers matériels de la mécanisation de la filière bois, que les participants auront eu tout loisir de voir en action l'après midi. Pour le débardage, il citait, outre le cheval, les pinces, le treuil, la grue et la remorque de débardage. Robert Pages livrait son expérience de travail avec les pinces et la remorque, Alain Canonge faisait part de la sienne avec le treuil. Venait ensuite le déchetage, avec d'abord la déchiqueteuse manuelle. André Lourdou, président tarnais de l'Union des CUMA bois-énergie était invité par Bastien Cler à en donner les avantages et inconvénients, « je ne voulais pas en parler, elle nous en a fait tellement voir ! ». Et, redevenant sérieux, mettait en évidence la pénibilité du travail ainsi que le diamètre des troncs limité à 25 cm, tout en précisant qu'elle convenait parfaitement pour les particuliers.



André Lourdou et Denis Ferré expliquent le fonctionnement de l'Union des CUMA bois-énergie

La nouvelle déchiqueteuse à grappin

Mais, visiblement, la vedette du jour, la déchiqueteuse à grappin, dont la structure interdépartementale Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne qu'il préside vient de faire l'acquisition pour un coût de 135 000 euros HT, l'inspire davantage. « Elle a été mise en route lundi soir, c'est un investissement qui était nécessaire pour passer à l'étape supérieure. On a parié sur l'avenir ». Cette machine va fonctionner en service complet, c'est à dire déchiqueteuse avec tracteur et chauffeur en la personne de Didier Boyer. Pour l'utiliser, il faut adhérer à la CUMA de Saint-Antonin qui elle-même adhère à l'Union des CUMA bois-énergie. L'engagement a été fixé à 6 euros le m³, quant au coût d'utilisation, il se situera aux alentours de 200 euros de l'heure. André Lourdou insistera sur l'organisation du chantier, primordiale pour optimiser le rendement.



La déchiqueteuse en action

L'animateur poursuivait avec le poste fendage : fendeuse à bûche, « dans notre département, une CUMA sur deux en possède une », combiné coupeur-fendeur adapté à l'activité bois bûche, combiné. Il présentait également la fagoteuse, « qui facilite le conditionnement et le transport ».

Dominique Pajot



Plaquettes forestières